



Assemblée plénière du Conseil de la Nuit du 5 décembre 2022

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRESIDEE PAR

Frédéric HOCQUARD

Adjoint à la Maire de Paris chargé du Tourisme et de la Vie nocturne

L'Assemblée plénière a réuni, dans la Salle des Fêtes de la Mairie du 10^{ème} arrondissement, un peu plus de 80 participants représentant l'exécutif parisien, les mairies d'arrondissement, la Préfecture de Police, les services de la Ville, les organisations professionnelles, les actrices et acteurs de la vie nocturne, les associations de riverains, les associations de prévention et de médiation, les opérateurs, etc.

Ordre du jour :

- Introduction par **Frédéric HOCQUARD**, Adjoint à la Maire de Paris en charge du Tourisme et de la Vie nocturne

1^{ère} partie : Les actualités en termes de tranquillité publique

- Les actions de la Préfecture de Police par **Élise LAVIELLE**, Directrice adjointe du cabinet du Préfet de Police
- Le diagnostic acoustique territorial du quartier Les Halles-Beaubourg-Montorgueil et de la rue Montmartre, **Cécile REVOL**, Chargée de projets « Tranquillité publique », Bruitparif
- Retour sur les Commissions de régulation des débits de boissons, **Véronique LEVIEUX**, Déléguée auprès du Maire de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne et **Dorine BREGMAN**, Adjointe au Maire de Paris Centre en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme
- Les études récentes concernant l'impact du bruit sur la santé, **Bertrand LUKACS**, Président de l'association Habiter Paris, Président de l'association des Riverains du canal Saint Martin

2^{ème} partie : Transition écologique, Sobriété énergétique et Vie nocturne

- Introduction de **Dan LERT**, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie

- Les politiques de la Ville de Paris en matière de transition écologique, par les représentant-e-s de la Direction de la Transition Écologique et du Climat.
 - ✓ La sortie du Plastique à Usage Unique, **Marianne JAOUEN**, Adjointe à la Cheffe du Pôle de Coordination Développement durable et Évaluation Environnementale
 - ✓ L'adaptation au dérèglement climatique, **Julie ROUSSEL**, Cheffe du département Adaptation au changement climatique
 - ✓ Le Plan de Sobriété Énergétique, **Nicolas RICHEZ**, Chargé de Mission Énergie Climat
- Le cofinancement des investissements en matière de transition écologique en partenariat avec le Centre National de la Musique, **Romain LALEIX**, Directeur général délégué, Centre National de la Musique
- Les formations proposées par l'AFDAS, **Laurent ZLOTKOWSKI**, Délégué régional Ile-de-France de l'AFDAS
- Les pistes de travail par **Thierry CHARLOIS**, Chef de projet sur la Politique de la Nuit (DDCT) et **Marianne JAOUEN**, Adjointe à la Cheffe du Pôle de Coordination Développement durable et Évaluation Environnementale (DTEC)

3^{ème} partie : La stratégie de la Ville en matière de prévention du Chemsex et la diffusion des messages de réduction des risques dans les milieux festifs

- Présentation d'**Anne SOUYRIS**, Adjointe à la maire de Paris en charge de la santé publique et des relations avec l'APHP, de la santé environnementale, de la lutte contre les pollutions et de la réduction des risques et de **Jean-Luc ROMERO**, Adjoint à la Maire de Paris en charge des droits humains, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations

Introduction de Frédéric Hocquard, Adjoint à la Maire de Paris en charge du Tourisme et de la Vie nocturne

La Maire l'a annoncé à la rentrée, nous entrons dans un temps de [sobriété énergétique](#). Nous y sommes contraints par l'actualité mais cela se poursuivra durablement de toute façon car il nous faut réduire notre consommation énergétiques. Nous devons également aller vers le [Zéro Plastique à Usage Unique pour les JOP 2024](#).

C'est pourquoi nous multiplions les actions en faveur de la transition écologique de la vie nocturne. Cette année, nous avons soutenu l'organisation à [l'Académie du Climat](#) de deux conférences sur ces thèmes, en partenariat avec [DJ 4 Climate Action](#). La nouvelle convention passée entre la Ville et le Centre National de la Musique pour soutenir les salles de concert et discothèques intègre les aides aux travaux pour la réduction de la consommation énergétique.

Dan LERT, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie viendra parler des politiques de la Ville de Paris en matière de transition écologique.

Concernant la tranquillité publique : Cet été était le premier de la mise en place territorialisée du nouveau [règlement des étalages et terrasses](#), Véronique LEVIEUX et Dorine BREGMAN pour Paris Centre, pourront vous présenter les actions de régulation mises en œuvre sur leur territoire.

En termes d'attractivité : Tous les festivals ont pu avoir lieu cette année sans restrictions sanitaires. On signale aussi l'ouverture d'une nouvelle destination de la vie nocturne qui a ouvert ses portes cet été : [Virage](#).

Les festivités du 31 décembre pourront également avoir lieu à l'Arc de Triomphe, contrairement à l'annulation dernière minute de l'année dernière.

Prévention : Nous aborderons en fin de réunion la [stratégie Chemsex](#) qui sera présentée par Jean-Luc ROMERO et Anne SOUYRIS. Ils pilotent un groupe de travail large avec les institutions de santé et les associations pour prévenir les risques liés à la prise de substances.

Depuis l'année dernière nous avons aussi mené de nombreuses actions et communications sur le sujet des violences sexistes et sexuelles. Des formations sont menées par [Consentis](#) qui a rejoint la charte Fêtez Clairs et par [Act Right](#) pour les établissements financés par le [CNM](#). Une [cartographie](#) des « établissements responsables » est en cours de développement sur Paris.fr afin de valoriser l'engagement des établissements dans les dispositifs soutenus par la Ville.

1^{ère} partie : Les actualités en termes de tranquillité publique

Intervention d'Élise LAVIELLE, Directrice adjointe du cabinet du Préfet de Police :

Les effectifs de la Police nationale mobilisés entre **22 h et 6 h** :

- La [Direction de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne](#) : 220
- La [Direction de l'Ordre Public et de la Circulation](#) : 80
- Gendarmes et CRS : 150
- [Police Judiciaire](#) et la [Brigade de Répression du Proxénétisme](#)

Au total, environ **450** agents par nuit avec un objectif de priorisation des patrouilles sur les créneaux et secteurs les plus criminogènes.

Le Plan Zéro Délinquance JOP 2024

Il s'agit à la fois d'assurer la sécurisation des sites olympiques et de renforcer la visibilité et les interventions sur le terrain : En moyenne 2 opérations par jour ciblant les scènes ouvertes de consommation de crack, la délinquance générale, les vols à l'arrachée et les violences pendant les temps festifs.

3 secteurs prioritaires :

- Champ de Mars, Trocadéro, Tour Eiffel : Protection des touristes contre les vols et violences sexuelles et sexistes ; lutte contre les ventes sauvette, jeux de hasard et tuk-tuks.
- Stalingrad, Auguste Baron : consommation et trafic de crack.
- Rue de Lappe : Depuis septembre un Plan spécifique est mis en œuvre. 3 à 4 véhicules de la police nationale assurent une présence fixe entre 2h et 5 h, le week-end. Le contrôle des débits de boissons est renforcé. Ces efforts donnent de premiers résultats. Il s'agit maintenant de mettre en place des actions de formation des équipes des établissements et de prévention auprès des publics, en mobilisant les services de la Ville et les associations (Médiateurs de la Ville et Police Municipale, Fêtez Clairs, Pierrots de la Nuit, Consentis, etc.).

Concernant les actions de la [Direction des Transports et de la Protection du Public](#) :

- Le nombre de fermetures administratives est en hausse : 235 depuis début 2022 contre 79 en 2021 (l'année 2021 n'est cependant pas une année référence du fait des périodes de fermetures des établissements liées à la crise sanitaire).
- 1088 contrôles des dispositifs de diffusion de musique amplifiée par le Pôle Musique et Son Amplifiés contre 638 en 2021, ayant entraîné 16 arrêtés de suspension de diffusion de musique à ce jour mais d'autres procédures sont en cours d'instruction.
- La procédure de [demande d'autorisation d'ouverture de nuit](#) a été simplifiée et est maintenant dématérialisée.

La Préfecture de Police fait part de satisfaction concernant la qualité du partenariat avec la [Police Municipale](#) et le [Bureau d'Action contre les Nuisances Professionnelles](#).

Le diagnostic acoustique territorial du quartier Les Halles-Beaubourg-Montorgueil et de la rue Montmartre, Cécile REVOL, Chargée de projets « Tranquillité publique », Bruitparif

Cette étude a été commanditée à [Bruitparif](#) par la Mairie de Paris Centre sur demande du [Conseil de Quartier Halles Beaubourg Montorgueil](#).

Le représentant du Conseil de Quartier présent à l'Assemblée fait part de sa satisfaction et souhaite que ce diagnostic ne soit qu'une première étape d'objectivation des nuisances sonores vers la mise en place de mesures adaptées permettant d'améliorer la qualité de vie des riverains.

[Télécharger l'étude de Bruitparif.](#)

Intervention de Véronique LEVIEUX et Dorine BREGMAN, élues de Paris Centre en charge de la Vie nocturne

Véronique LEVIEUX et Dorine BREGMAN nous font part du fait que :

- Le diagnostic acoustique réalisé par Bruitparif est complémentaire du dispositif permanent de mesures de bruit (méduses) exploité par Bruitparif sur le quartier Montorgueil. Visible sur <https://monquartier.bruitparif.fr/>.
- L'action de la Police Municipale sur Paris Centre se renforce : verbalisations, démontages de terrasses illégales et saisies de mobiliers. Pour la première fois, une fermeture administrative a été prononcée contre un établissement sur la base exclusive des verbalisations pour tapage effectuées par la police municipale.
- Une [charte locale](#) portant règlement particulier du [Règlement des Étalages et Terrasses](#) est en vigueur sur le quartier Montorgueil / Saint Denis depuis mars 2022. Cette déclinaison locale spécifique du RET, ayant fait l'objet d'une consultation préalable avec les habitants et établissements, réduit considérablement les possibilités de terrasses estivales.
- Le 5 décembre, la [Commission de régulation des débits de boissons](#) de Paris Centre s'est réunie en présence des représentants de l'Hôtel de Ville, de la Préfecture de Police, du commissariat, de la police municipale, des syndicats et organisations professionnelles des établissements ainsi que des Pierrots de la Nuit. Une trentaine d'établissements générateurs de troubles à l'ordre public ont été traités sur la base de diagnostics partagés. Un certain nombre feront l'objet d'une intervention de sensibilisation et de médiation par leur syndicat ou les Pierrots de la Nuit, ou bien une formation sur la prévention des conduites à risques leur sera proposée. D'autres subiront des contrôles renforcés, se verront refuser leur renouvellement de terrasse estivale et/ou feront l'objet de procédures administratives sur la base d'une coopération entre la police nationale et la police municipale.

Intervention de Bertrand LUKACS, Président d'Habiter Paris

Dans l'objectif de sensibiliser les membres du Conseil de la Nuit aux impacts du bruit sur la santé, Bertrand Lukacs nous présente une synthèse des dernières recherches scientifiques dans ce domaine, le nombre de celles-ci étant en forte progression dernièrement, ce qui traduit une préoccupation croissante.

[Télécharger la synthèse](#)

2ème partie : Transition écologique, Sobriété énergétique et Vie nocturne

Introduction de Dan LERT, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie

Dan LERT nous présente les priorités actuelles de la Ville concernant la transition écologique :

- Le [Plan de Sobriété Écologique](#) prévoit la réduction de 10 % de la consommation énergétique des équipements municipaux dès cet hiver (-1° pour le chauffage et les piscines, réduction des horaires d'éclairage, etc.). Mais les équipements municipaux ne représentent que 4% de la consommation énergétique totale de la Ville. Il est donc essentiel que l'ensemble des entreprises participent à cet objectif de sobriété énergétique. En effet, l'objectif de neutralité carbone en 2050 représente une réduction de 50% de la consommation énergétique du territoire.
- Le [Pacte Paris Action Climat Biodiversité](#) est le dispositif qui accompagne les entreprises désireuses de réduire leur impact environnemental.
- Le [Plan Climat Air Énergie](#) va être actualisé pour 2024 avec l'objectif d'accélérer sa mise en œuvre, de permettre une meilleure déclinaison locale et une mise en œuvre plus équitable.

Interventions des représentants de la Direction de la Transition Écologique et du Climat (DTEC)

Créée en janvier 2022, la DTEC est dotée de 6 pôles de 75 personnes pour un budget de fonctionnement de 6M€ et de 20M€ en investissement.

[Télécharger](#) la présentation sur l'Ambition Zéro Plastique à Usage Unique

[Télécharger](#) la présentation sur le Plan de Sobriété Énergétique

[Télécharger](#) la présentation sur l'Adaptation au changement climatique

[Télécharger](#) la présentation sur les actions contre la pollution lumineuse

Intervention de Romain LALEIX, Directeur général délégué, Centre National de la Musique (CNM)

Romain LALEIX rappelle les objectifs du [CNM](#) : Plateforme d'information, accompagnement, formation et aides financières à destination des auteurs et des compositeurs, des artistes et de la pluralité des métiers et des organismes qui les entourent.

En termes d'accompagnement à la transition écologique, plusieurs dispositifs sont accessibles :

- La [convention CNM / Ville de Paris](#) : 1, 5 millions d'€ d'aide à l'investissement concernant l'insonorisation, la sûreté, l'accessibilité et la transition écologique.
- 2 millions d'€ pour soutenir des projets collectifs.
- 30 millions d'€ dans le cadre du [Plan de Relance](#) à destination des salles de spectacles et festivals pour l'isolation, la climatisation, etc.
- La formation « [mobiliser son organisation vers l'éco-responsabilité](#) »

Intervention de Laurent ZLOTKOWSKI, Délégué régional Ile-de-France de l'AFDAS

L'AFDAS est l'opérateur de compétences des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

À ce titre l'AFDAS propose des [dispositifs en faveur de la transition écologique](#) :

- Un outil d'autodiagnostic en ligne
- Des formations pour les responsables, les équipes ou inter-entreprises
- Des audits avec des cabinets de conseil

Pour finir, **Marianne JAOUEN et Thierry CHARLOIS annoncent la création prochaine d'un groupe de travail dédié à la Transition écologique de la vie nocturne** auquel seront invités à participer les actrices et acteurs du monde de la nuit et leurs organisations professionnelles.

Ce groupe de travail aura pour objectifs de :

- Permettre une meilleure diffusion de l'information concernant les dispositifs d'accompagnement et de soutien existants
- Améliorer les politiques publiques par le recueil des besoins des professionnels et organisations
- Favoriser les échanges de pratiques
- Valoriser les engagements des actrices et acteurs
- Promouvoir l'éco-responsabilité auprès des publics

3ème partie : La stratégie de la Ville en matière de prévention du Chemsex et la diffusion des messages de réduction des risques dans les milieux festifs

Intervention d'Anne SOUYRIS, Adjointe à la maire de Paris en charge de la santé publique et des relations avec l'APHP, de la santé environnementale, de la lutte contre les pollutions

et de la réduction des risques et **Jean-Luc ROMERO**, Adjoint à la Maire de Paris en charge des droits humains, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations

Parmi les Hommes ayant des rapports Sexuels avec des Hommes (HSH), le taux de personnes pratiquant le « chemsex » est passé de 15% avant la période de confinement liée au COVID-19 à 20-30%. L'augmentation importante de cette pratique est d'autant plus inquiétante qu'elle touche un nouveau public moins initié.

Cette situation a fait l'objet d'un [vœu relatif aux associations engagées sur la question du chemsex](#) présenté au Conseil de Paris de mars 2021. Ce vœu engage la Ville de Paris à élaborer, en lien avec les associations, un plan parisien d'information et de réduction des risques sur le chemsex.

Un comité stratégique a été mis en place incluant les associations, les professionnels et établissements de santé, l'ARS-IDF, l'Éducation Nationale, la Préfecture de Police, etc.

Une campagne et une carte interactive [Chemsex : où en parler?](#) est diffusée sur Paris.fr.

Anne SOUYRIS et Jean-Luc ROMERO invitent les établissements et organisations d'événements accueillant des publics LGBTQI à relayer cette campagne auprès de leurs publics et à faire remonter les informations dont ils disposent afin d'améliorer les actions de prévention et de réduction des risques.

Informations complémentaires

La nouvelle version de la [charte Fêtez Clairs](#) entre en vigueur et comprend de nouveaux articles relatifs à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Livret [Demain, la Nuit](#) présentant les 3 scénarios pour les fêtes du futur.